Les journées Wallonnes de l'eau

ESCAUT-LYS Contrat de Rivière AIR · Dendre Contrat de rivière · CONTRATS DE RIVIÈRE DE WALLONIE · l'avenir

« Sensibiliser ? Ce n'est jamais perdu ! »

Comme les Journées découverte entreprise et les Journées du patrimoine, les Journées wallonnes de l'eau sont désormais un grand classique très attendu. Leur but : sensibiliser un maximum de monde à l'urgence de préserver l'or bleu de nos régions.

• François Descy

Inventaire des batraciens, conférence sur les inondations, découverte du patrimoine, nettoyage des berges de l'Escaut...

Voilà quelques-unes des activités - gratuites, souvent ludiques – qui seront proposées au grand public, en Hainaut occidental, du 16 au 30 mars. Ces activités sont initiées depuis plusieurs années par la Région wallonne dans le cadre de la *Journée mondiale de l'eau*, qui se tient traditionnellement le 22 mars.

L'affaire de tous

Cette *Journée mondiale de l'eau* est elle-même une démarche des Nations Unies. « *Parce que l'eau est au cœur du développement durable. Parce que les ressources en eau, ainsi que la gamme de services qu'elles peuvent rendre, contribuent à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et à la sauvegarde de l'environnement. De la nourriture et la sécurité énergétique à la santé humaine et environnementale, l'eau contribue à l'amélioration du bien-être social et à une croissance équitable, affectant les moyens de subsistance de milliards d'individus...* »

> « L'eau contribue à l'amélioration du bien-être social et à une croissance équitable… »

Mais l'eau, ce n'est pas seulement l'affaire des grandes institutions et des États. C'est aussi l'affaire de tous...

Dans ce contexte, la sensibilisation de tout un chacun est essentielle. « *Lors des* Journées wallonnes de l'eau, *nous voulons attirer et toucher le plus de gens possible* » disent Sarah Vande Wale et Marie Amorison, animatrices au sein des contrats de rivière Escaut-Lys et Dendre.

Au nombre de quatorze dans la partie sud de la Belgique, les contrats rivière sont « *une table de concertation où se retrouvent les différents acteurs concernés par la gestion et l'utilisation de l'eau au sein d'un même bassin hydrographique* » : Région, Province, communes, centres régionaux d'initiation à l'environnement (les CRIE), intercommunales d'épuration, industries, agriculteurs, pêcheurs, naturalistes, gérants d'infrastructures touristiques...

Chargés de mettre en œuvre « *un programme d'actions de restauration et de valorisation des cours d'eau et de leurs abords* », les contrats rivière sont aussi chargés par la Région wallonne, qui les subsidie, de concocter les programmes des *Journées de l'eau*.

Quand on voit par exemple que, chaque année, ce sont des tonnes de déchets qui sont ramassées sur les berges de l'Escaut, ne se pose-t-on pas, parfois, la question de l'efficacité des actions de sensibilisation ?

« *Je pense que ce n'est jamais perdu,* répond Sarah Vande Wale. *Maintenant, on ne sait jamais si, d'année en année, ce sont les mêmes qui reviennent aux* Journées wallonnes de l'eau. *On constate par ailleurs que la sensibilisation environnementale se développe de plus en plus dans les écoles, et qu'on a un bon retour de celles-ci quand nous leur proposons des activités tout au long de l'année, mais c'est vrai aussi que certaines personnes semblent complètement insensibles. Je me souviens de quelqu'un qui avait jeté son cendrier quelque part au bord de l'eau alors qu'il venait de participer à une action de sensibilisation...* »

Sarah Vande Wale et Marie Amorison, animatrices aux Contrats de rivière Escaut-Lys et Dendre.

Le Tordoir est un affluent de l'Ancre et sous affluent de l'Escaut. Il sera géré par le contrat de rivière Dendre.

Ellezelles adhère au Contrat de rivière Dendre

La collaboration entre le Contrat de rivière Dendre et la commune d'Ellezelles est très récente. La commune, nichée au cœur du Pays des Collines, a en effet validé son adhésion à la fin de l'année dernière. « *Jusqu'alors, Ellezelles et Leuze étaient les deux seules communes baignées par la Dendre à ne pas adhérer au contrat de rivière,* explique le bourgmestre Idès Cauchie. *À partir du moment où un effort des entités est fait pour la qualité et la quantité de l'eau, c'est un peu dommage de ne pas s'inscrire dans la démarche. C'est la raison pour laquelle j'ai trouvé que c'était plus logique et plus utile de faire partie du contrat.* » Au total, la commune est traversée par 70 km de ruisseaux. Le Trimpont et le Tordoir sont les principaux concernés par le contrat.

De l'information et de la sensibilisation

L'adhésion étant très récente, elle se traduit actuellement par de l'information et de la sensibilisation. « *Pour le moment on découvre ; on s'informe dans le but de poser des actes.* » Dans le cadre de ses missions, le contrat de rivière Dendre réalisera prochainement un inventaire de terrain, afin de relever les problématiques propres au territoire ellezellois. « *Ce diagnostic permettra de définir certaines actions, notamment sur la gestion des plantes invasives, car c'est un point qui suscite les préoccupations de la Commune,* poursuit Maxine Colin, coordinateur au contrat de rivière Dendre. Dans le cadre du projet LIFE – un projet cofinancé par l'Europe dont le but est d'améliorer l'état de conservation des biotopes et des habitats d'espèces – un courrier a été envoyé aux agriculteurs ellezellois leur proposant de creuser une mare chez eux et ainsi contribuer à la sauvegarde du triton crêté. « *L'objectif du projet est de creuser 500 mares. Nous avons voulu adopter une attitude proactive, en sensibilisant les agriculteurs et en leur demandant s'ils étaient intéressés par cette démarche. Dans cette hypothèse, ils seront encadrés par la Commune et bénéficieront d'une prime.* » De cette nouvelle collaboration, le bourgmestre espère une chose : « *une analyse plus fine du terrain, avec de meilleurs résultats à la clé.* »

P.F.

« Entretenir autant que nécessaire mais aussi peu q

Tel est le credo de la législation qui interdira bientôt l'usage des pesticides dans les espaces publics. Les communes doivent adopter une nouvelle méthode de gestion de leurs terrains pour un gain de temps, d'argent, de biodiversité et surtout limiter l'impact de ces produits.

• Eloïse Speleers

Illustrations : Pôle Wallon de la Gestion Différenciée

Juin 2014, une petite révolution s'est mise en place dans l'utilisation des pesticides par les communes. Par pesticides, il faut entendre l'ensemble des produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides et insecticides). En effet, à partir de cette date, il n'a plus été possible pour les communes de pulvériser sur des terrains revêtus non cultivables (graviers, tarmac, béton, pavé...) réliés à un réseau de collecte des eaux pluviales par une taque d'égouts, une rigole, un avaloir, etc. Et ce n'était que le début puisque l'objectif final est d'arriver à ne plus avoir de trace de pesticides dans les communes (mis à part quelques utilisations très localisées) en juin 2019. Il reste un long chemin à faire. La prochaine étape avant le « *zéro phyto* » est d'interdire de pulvériser dans des espaces fréquentés par des publics vulnérables qu'ils soient sur un terrain public ou privé. Écoles, crèches, homes, hôpitaux, maisons de repos et aires de jeux sont ciblés, ainsi que des espaces privés fréquentés par du public tel que les parcs d'attractions.

« *La législation a été créée pour limiter l'impact des produits phytosanitaires sur la santé et, surtout, sur la pollution des zones souterraines, des nappes phréatiques,* explique Thibaut Mottet, chargé de mission chez Adalia 2.0 (anciennement le pôle de Gestion Différenciée). *Même si nous avons des stations d'épurations, elles ne sont pas assez performantes. Freiner l'utilisation des pesticides est également un moyen d'obtenir une biodiversité plus large.* »

« Enherber plutôt que désherber »

Le chemin vers le « *zéro phyto* » passe obligatoirement par une adaptation de la méthode de gestion des territoires communaux. « *Il faut adapter le traitement, l'entretien d'un lieu en fonction du rôle qu'il joue dans la commune,* précise Thibaut Mottet, également chargé d'aider les communes à distinguer quelles sont les meilleures alternatives aux pesticides en fonction de leur situation. *La devanture d'une maison communale serait davantage entretenue que les abords d'une route qui peuvent être fauchés tardivement* »

Au premier abord, on s'imagine que les communes le font déjà mais le passage au « *zéro phyto* » pousse le trait plus loin. En effet, étant donné que l'utilisation du désherbage mécanique ou thermique demande davantage de temps qu'un désherbage chimique, il est essentiel que les ouvriers communaux se dégagent des heures de travail à d'autres endroits où il est envisageable d'entretenir moins. « *Enherber un cimetière permet de transférer du temps pour d'autres tâches par exemple,* ajoute-t-il. *L'idéal est de mixer les deux : en prévention, établir des prairies fleuries ou une tonte différenciée dans les parcs et les cimetières, et, curativement, désherber les endroits indispensables.* »

Cependant, il n'est pas si facile de faire comprendre à la population qu'une place avec des pissenlits qui poussent ici et là ne signifie pas « *une fainéantise des ouvriers, un manque de volonté ou d'envie de la commune* » mais plutôt une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable. Quelques communes de la Wallonie Picarde ont cependant déjà adopté le « *zéro phyto* » : Celles, Tournai, Antoing, Estaimpuis, Flobecq, Lessines, Chièvres, Enghien, Bernissart, Brugelette. D'autres sont en bon chemin. Zoom sur Mouscron, Ath et Tournai.

2 MOUSCRON

Les Hurlus, précurseurs dans le **zérophyto,** avec un « Plan de gestion différenciée »

La Cellule environnement, en collaboration avec le service Travaux de la Ville (espaces verts et propreté), a acquis très tôt une vraie expertise qui fait figure d'exemple.

• Thomas Turillon

Une centaine de personnes veille au traitement zérophyto à Mouscron. Des moyens humains très importants mais avec des résultats concluants.

EdA – 40164275604

Mouscron n'a pas attendu l'échéance de juin 2019 pour stopper les pesticides dans les espaces publics. « *Dès le 16 mai 2014 Mouscron a fait voter un plan de gestion différenciée lors du conseil communal,* indique Ann Cloet, échevine de l'Environnement à Mouscron. *On a fait un état des lieux des différents espaces verts – 76,6 Ha ainsi que 12 Ha de zone naturelle – pour les classer en fonction des entretiens qu'ils nécessitaient. Cela a amené à réfléchir au personnel et à l'outillage nécessaire, allant de la binette à l'engin motorisé avec brosses spéciales...* » Un travail quasiment à la carte ! Un peu de fauchage tardif ici et mieux tondu ailleurs, un peu d'écopâturage par là grâce à des vaches et des moutons de Soay, quelques zones à bulbes, une attention pour les lieux fréquentés par les enfants, des hôtels à insectes fixés en de nombreux lieux... Parce qu'il fallait savoir qui faisait quoi et où dans ce plan, des contacts ont aussi été pris avec la Région wallonne.

Parallèlement à cet ensemble, une campagne de communication a été mise en place, pour que les inquiétudes de la Ville deviennent aussi celles des concitoyens, « *pour faire changer les mentalités, ce qui n'est pas toujours évident* ». Pour certaines dispositions, il a fallu aller jusqu'à des avertissements...

Bref, la Ville a quelque peu avancé comme elle le sentait dans cet état des lieux archicomplet pour finalement se dire qu'il fallait cesser de chipoter. « *Fin 2014 et après avoir pas mal tâtonné, nous avons réalisé un bilan. Avec cette gestion différenciée mise en place pour avancer graduellement, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des initiatives qui étaient pas mal et d'autres où nous nous compliquions la vie plus qu'autre chose ! Pour le personnel communal, ce n'était d'ailleurs pas toujours facile à comprendre où nous voulions en venir. On a donc dit* « Stop » *et nous sommes totalement passés au zérophyto dès septembre 2015, à deux exceptions près : sur les terrains de foot et là où les plantes invasives sont trop importantes.* » Les initiatives concluantes sont toujours d'application – « *On a beaucoup investi dans la mécanisation* » tandis que d'autres ont été abandonnées « *comme le désherbage thermique pour lequel les tests n'ont pas été concluants* ».

Un intérêt a aussi été porté sur le cimetière du Risquons-Tout. « *Il fut le cimetière-test avant que cela ne s'étende aux autres. On va vers des sentiers engazonnés, avec des structures alvéolées pour pouvoir circuler avec des engins. On veut des plantes grasses aussi entre les tombes puisque ces espaces restreints ne sont pas évidents à entretenir. Je suis pro cimetières verts. N'y voir que des cailloux et du marbre donne le cafard...* »

Aujourd'hui, avec son statut de précurseure reconnue, Mouscron a une réelle expertise qui sert d'exemple et est ainsi invitée à témoigner çà et là. « *On peut toujours s'améliorer, raison pour laquelle c'est toujours enrichissant de partager notre expérience avec des communes de Belgique et de France.* »

ue possible »

*Depuis 2014, les phytos sont interdits sur la plupart des espaces publics à moins d'1 mètre d'un terrain relié à un filet d'eau ; à moins de 6 mètres d'un point d'eau *; au pied des arbres, haies et zones enherbées.*

1 TOURNAI

Revenir au « bon sens paysan » et faire changer les mentalités

À Tournai, le service Espaces Verts puise dans les ressources de la nature pour limiter la présence et le développement des mauvaises herbes.

• PAULINE DENEUBOURG

La Ville de Tournai se revendique comme étant précurseur dans le « zéro phyto ». « *En 2006, nous avions déjà décidé de diminuer la quantité de produits phytosanitaires utilisés,* explique Gauthier Fontaine, responsable du service Espaces Verts. *Depuis 2010, nous n'en utilisons plus aucun ! Dans un premier temps, nous avions acquis des machines thermiques et mécaniques mais, nous nous sommes rapidement rendu compte que cela ne convenait pas. En utilisant une image, on peut dire qu'on ne remplace pas le nucléaire par l'éolien ! Pour le même travail effectué une fois par an, avec ces machines, nous devions y passer toutes les trois semaines...* » Un investissement de 150 000 euros avait été consenti pour ces machines qui n'ont pas répondu aux attentes... et qui ont été remplacées pas d'autres techniques puisées dans la nature et dans le travail de l'homme.

> Une cinquantaine de travailleurs sont présents pour s'occuper de 500 hectares d'espaces verts sur l'entité de Tournai.

Le bon sens et le respect de la nature plutôt que la technologie

« *Finalement, nous sommes revenus au bon sens et à l'écoute de la nature,* complète le responsable du service Espaces Verts. *Il y a d'abord, l'utilisation des outils manuels et le savoir-faire de nos ouvriers ! Une cinquantaine de travailleurs sont présents pour s'occuper de 500 hectares d'espaces verts sur l'entité de Tournai. Bien évidemment, il est impossible de tout prendre en charge et c'est pour cela qu'on a décidé de mettre en place une gestion différenciée et une cartographie des zones à particulièrement entretenir en raison de sa situation ou de la présence de plantes invasives – où une intervention rapide permettra d'épuiser plus facilement les souches des végétaux – et des autres où on peut davantage laisser faire la nature. Les allées en graviers, nous allons ainsi essayer d'en faire des zones légèrement enherbées. Pour éviter l'apparition de mauvaises herbes dans les massifs, nous y mettons le broyat récolté de l'élagage des arbres mais aussi des plantes couvre-sol ou vivaces.* »

Pour le responsable du service Espaces Verts de Tournai, l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires est une bonne chose à la fois pour la santé des citoyens mais aussi pour la biodiversité.

Pour Gauthier Fontaine, et l'échevin tournaisien Philippe Robert, le plus important est de changer le regard de la population sur la présence de végétaux. « *La population a pris l'habitude de vivre dans un milieu aseptisé et il faut pouvoir changer les mentalités... Il faut que les gens se rendent compte que si nous avons décidé d'arrêter d'utiliser des pesticides ou herbicides, c'est avant tout pour protéger leur santé. Tous ces produits phytosanitaires se retrouvent au final dans la terre, et puis dans les nappes phréatiques ! Les végétaux sont indispensables à l'homme et aux problèmes de pollution par le CO, en fournissant l'oxygène et en absorbant le CO. Il y a aussi une volonté de pouvoir préserver la biodiversité de ces espaces ; nous revoyons ainsi certaines espèces revenir peupler les espaces verts. Il faut vivre avec la nature et non contre elle ; la population doit retrouver une certaine tolérance à la présence de quelques herbes folles dans l'espace public et les espaces verts...* » ■

3 ATH

Ath se passe des produits **phytosanitaires,** sauf dans les cimetières

La Commune n'a pas attendu d'en être contrainte pour se passer des produits phytosanitaires. La sensibilisation a commencé il y a 10 ans déjà.

• PAULINE FOUCART

La Cité des Géants essaie tant que faire se peut de se passer des produits phytosanitaires depuis de nombreuses années déjà. Les ouvriers de la Commune y sont d'ailleurs sensibilisés depuis une dizaine d'années. « *Les ouvriers ont dû faire un gros travail, car ils avaient été formatés à l'usage des produits phytosanitaires à l'école,* assure Cédric Minet, le responsable des Espaces Verts. *Nous avons été aidés par différents organismes ; c'est un travail que nous avons mené sur le long terme.* »

Si la réglementation est stricte, la période de transition permet une adaptation douce. « *L'important est de mettre cette période de transition à profit, en s'informant, se formant et en achetant du matériel.* » À Ath, de gros investissements ont été réalisés dans ce sens ; « *mais sur plusieurs années. Nous avons fait l'acquisition de matériel pour mettre en œuvre des techniques alternatives de désherbage. Par exemple, des techniques mécaniques, à l'aide de brosses, ou des techniques thermiques, c'est-à-dire par la chaleur d'une flamme ou de l'eau chaude.* » Mais si on sait que ces équipements complémentaires sont nécessaires, ils impliquent aussi une plus grande main-d'œuvre.

> « Il va falloir expliquer à la population qu'elle va devoir être plus tolérante vis-à-vis des mauvaises herbes. »

Aussi, le service adapte sa manière d'aménager les espaces. « *On intègre la notion d'entretien dans les nouveaux aménagements. On plante par exemple des plantes couvre sol pour éviter de devoir tondre. Dans les nouveaux quartiers, on remet également des avis qui tiennent compte du désherbage futur ; notre objectif est évidemment de faciliter au maximum le désherbage de ces aménagements.* »

Un test est en cours au nouveau cimetière d'Ostiches, où les allées de l'extension sont enherbées.

Le hic ? les cimetières

Il reste un endroit que la Commune entretient avec des produits phytosanitaires ; il s'agit des cimetières. « *Nous savons que nous allons devoir passer à une technique alternative prochainement, mais c'est un domaine qui pose problème, car il y a une sensibilité particulière de la population. Il va falloir expliquer aux citoyens qu'ils vont devoir être plus tolérants vis-à-vis des mauvaises herbes. C'est un travail de communication, mais certainement le plus difficile aussi.* » À Ostiches, dans le nouveau cimetière, certaines allées ont été enherbées. « *C'est un essai. Nous voulons voir comment cela se comporte, comment réagit le citoyen, et comment nous devons l'entretenir. Si le résultat est concluant, nous devrons peut-être penser à verdurier les allées dans les autres cimetières, plutôt que s'acharner à vouloir des allées sans mauvaises herbes.* »

L'ensemble des activités (gratuites !)

BASSIN DE L'ESCAUT

COMINES

Modernisation de la Lys

En promenant le long de la Lys, en regardant le paysage, les guides, Martin et Philippe amèneront le public à réfléchir à l'impact d'un projet de modernisation de la vallée de la Lys qui se concrétise à Comines. Le dimanche 18 mars de 14 h à 18 h 30.
Lieu de rendez-vous : Place du Pont Neuf à Comines.
> http://www.eco-vie.be

VEZON

Nettoyer son village

Nettoyer son village pour le rendre encore plus agréable. Et à 11 h 30, plantation d'un arbre mémoire. Le dimanche 18 mars à 9 h.
Lieu de rendez-vous : accueil à l'église de Vezon.
> http://www.vezonaccueille.be

FRASNES-LEZ-ANVAING

« Mercredi du Petit scientifique »

Dans le cadre des « Mercredis du Petit Scientifique », laissez vous emporter par des petits explorateurs dans une balade découverte des bassins de Frasnes Parc Naturel du Pays des Collines. Le mercredi 21 en après-midi.
Lieu de rendez-vous : rue de la Fauvette (parking de la bibliothèque).
> Guillaume Denonne 068 54 46 03 g.denonne@pnpc.be

Inventaire des batraciens

Inventaire batraciens aux bassins de Frasnes. Relevage de nasses à batraciens qui auront été installées préalablement et identification des prises. Le samedi 24 mars.
Lieu de rendez-vous : Frasnes-Les-Bassins, rue de la Fauvette (parking de la bibliothèque).

RUMES

Conférence inondations

Conférence : *Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes en cas d'inondations.*
Le mercredi 21 mars à 18 h.
Lieu de rendez-vous : Maison du village de la Glanerie.
> CREL 069 44 45 61

PECQ

Berges de l'Escaut

Nettoyage des berges de l'Escaut à Pecq. Le dimanche 25 mars à 8 h 30 ; se munir de vêtements adaptés
Lieu de rendez-vous : Maison de Léaucourt.

ESTAIMPUIS

Expo *De l'Autre côté du miroir…*

Exposition *De l'Autre côté du miroir* réalisée par le Contrat de rivière Escaut-Lys, qui a pour vocation la valorisation des milieux aquatiques d'eau douce de Wallonie picarde. Du vendredi 23 mars au vendredi 6 avril.
Lieu de rendez-vous : Maison de l'Environnement, rue Albert 1er, 42 à Néchin.
> 069 55 72 95 ou 056 48 13 23

…et conférence

Conférence *De l'Autre côté du miroir* : De A à Z, du plus petit au plus grand, la faune et la flore des points d'eau et des cours d'eau vous seront dévoilées.
Le jeudi 29 mars à 18 h 30.
Lieu de rendez-vous : Maison de l'Environnement, rue Albert 1er, 42 à Néchin.
> 069 55 72 95 ou 056 48 13 23

HARCHIES

Robinson en famille

Robinson en famille – La Mare : Vivre dehors dans la nature avec ses enfants ou ses petits-enfants autour de la mare.
Jouer, pêcher et déterminer les petites bêtes qui y vivent. Public familial. Le mercredi 28 mars de 14 à 17 h (complet)
Lieu de rendez-vous : CRIE d'Harchies CRIE d'Harchies – chemin des Préaux, 5 à Harchies.

THIMOUGIES

Marais d'Hurtebise

« Portes ouvertes » aux Marais d'Hurtebise : animations nature sur le thème des batraciens et de l'apiculture. Le lundi 2 avril.
Lieu de rendez-vous : les Marais d'Hurtebise à Thimougies (lieu fléché).

Inventaire des batraciens

Inventaire batraciens aux bassins de Frasnes. Relevage de nasses à batraciens qui auront été installées préalablement et identification des prises.
Le samedi 24 mars.
Lieu de rendez-vous : Frasnes-Les-Bassins, rue de la Fauvette (parking de la bibliothèque).

BASSIN DE LA DENDRE

ATH

À la découverte des carrières de Maffle

Le site des carrières de Maffle tel que l'a conçu la nature et que l'ont façonné les hommes : histoires d'eaux, histoire de pierre, faune et flore, passé industriel et bien d'autres choses encore… Le samedi 17 mars, de 14 à 16 h 30.
Lieu de rendez-vous : parking du Musée de la Pierre (chaussée de Mons, 419 à Maffle, à l'arrière du magasin Trafic). Prévoir : chaussures de marche, vêtements en fonction de la météo, jumelles, loupe.
> Rens./Réservations (jusqu'au 16 mars) : J. Doyen 0476 423 625 ou jacques.doyen48@gmail.com

Cours d'eau et plantes aquatiques aux Bas-Prés de la Dendre

Visite d'une réserve naturelle aux portes de la Ville d'Ath, découverte des écosystèmes aquatiques et des plantes associées…
Le dimanche 18 mars, départ de la balade à 9 h 30.
Lieu de rendez-vous : écluse de Bilhée, chemin des peupliers à Ath.
> Rens./Réservations : V. Franssens 0483 723 183 ou vianney.franssens@gmail.com

Les 3 Dendre

Orientale, occidentale, canal… la ou les Dendre… ? On s'y perd ! Ve-nez donc découvrir les derniers kilomètres des différentes rivières qui se regroupent… ou qui traversent Ath…
Le dimanche 25 mars, départ à 14 h – durée +/– 3 h
Lieu de rendez-vous : Centre Hospitalier Epicura – Boulevard de l'Hôpital à Ath
> Rens./Réservations : Éric Vervoort 0473 763 006

BELŒIL

Le circuit des Fontaines de Belœil

Enfourchons nos vélos et partons à la découverte de nos fontaines beloeilloises : la Pompe du Prince Henri, la Fontaine à Lattes, la Canar-derie, la Fontaine Bouillante… toutes ont une histoire bien particulière que l'on découvrira lors d'une agréable balade à vélo en compagnie d'un guide. Le dimanche 18 mars à 10 h – circuit de +/– 2 h 30.
Lieu de rendez-vous : Office du tourisme (Rue du Château, 27 à Belœil)
> Rens./Réservations (jusqu'au 16 mars) : Carmelina Ricotta 069 68 95 16 tourisme.beloeil@skynet.be

CHIÈVRES

Journée familiale nature et biodiversité

Trois activités simultanées, le dimanche 25 mars, au choix.

❶ Balade dans la campagne de Chièvres. Cette balade mettra en évidence la profonde mutation de l'espace rural suite au remembrement agricole, ainsi que les conséquences sur le paysage et le cadre de vie…
Départs balade : 10 h et 15 h (durée +/– 1 h 30). Rendez-vous : Chapelle Saint-Jean (rue de la Chapelle à Chièvres).
> Rens./Réservations : Jacques Doyen 0476 423 625 ou jacques.doyen48@gmail.com

❷ Balades contées « au fil de l'eau » par Isabelle Patoux. « Un Corbeau sous la Lune ». Horaire : 11 h : balade contée familiale (+/- 1 h).
16 h : balade contée pour enfants (5-12 ans) (45 min).
Lieu de rendez-vous : Ferme de Calbreucq, rue A. Criquelion, 26 à Chièvres.
> Rens./Réservations : Office du tourisme de Chièvres 068 64 59 61 ou contact@atchievres.be

❸ Géocaching à la découverte des éléments liés à l'eau sur le territoire communal. Réalisable librement du 17 mars au 1er avril.
> Rens. : Office du tourisme de Chièvres 068 64 59 61

ENGHIEN

Les réserves d'eau dans et autour du Parc d'Enghien

Au fil des siècles, les seigneurs présents à Enghien ont installé des jeux d'eau et des fontaines dans le Parc et ont eu besoin de constituer des réserves parfois considérables pour les alimenter…
Le dimanche 25 mars, de 14 h 30 à 16 h 30.
Lieu de rendez-vous : entrée du Parc d'Enghien (Avenue Élisabeth). Accès pour les personnes à mobilité réduite.
> Rens./Réservations : Michel Faucq 02 395 69 66

FLOBECQ

Les batraciens traversent à La Houppe

À la découverte des lieux de migration des batraciens et de l'endroit où nous espérons installer un crapauduc. Le dimanche 18 mars, à 14 h (durée +/– 3 h).
Lieu de rendez-vous : la Cabane Sylvie – La Houppe (face au restaurant « Chalet Gérard »).
> Rens./Réservations : Christine Everaerts 0477 612 752 ou christine.everaerts@gmail.com

FRASNES-LEZ-ANVAING

À la découverte des bassins de Frasnes

Histoire des bassins de décantation de l'ancienne sucrerie et découverte de la faune et de la flore lors d'un parcours ludique. Le samedi 24 mars, début à 14 h (durée +/– 3 h).
Lieu de rendez-vous : Parking derrière la bibliothèque (rue Fauvette, 17 à Frasnes).
> Rens./Réservations : Christian Verpoorte et Christine Hoper 0497 554 493

LESSINES

Lessines au fil de l'eau

Promenade à la découverte du patrimoine historique, industriel et naturel développé le long de la Dendre. Moulins, anciennes carrières, zones inondables, faune et flore… soulignant l'importance vitale de l'eau au passé et au quotidien. Le dimanche 25 mars, de 14 à 17 h. Lieu de rendez-vous : Grand-Place de Lessines.
> Rens./Réservations (jusqu'au 23 mars) : G. Thèves 054 58 98 12 action.nature.lessines@gmail.com

JURBISE

Promenade au Bois de Baudour

Venez profiter, seul ou en famille, d'une promenade accompagnée dans le Bois de Baudour, une zone humide d'intérêt biologique. Un bar à jus de production locale est prévu en fin de balade. Le dimanche 18 mars de 14 à 16 h.
Lieu de rendez-vous : Ronde Maison (accès par la Rue du Canard à Erbisoeul).
> Rens./Réservations (jusqu'au 17 mars) : Caroline Picron 0486 683 275. reseau.nature@gmail.com

LENS

Balade au fil de la Dendre

Balade guidée à la découverte de la Dendre orientale. Le dimanche 25 mars, début à 10 h (durée +/– 2 h 30). Lieu de rendez-vous : Place de la Trinité à Lens. Possibilité d'une 2e balade à 14 h en fonction de la demande.
> Rens./Réservations (jusqu'au 23 mars) : Ludovic Fortin 0487 255 267 - 0490 494 908 fortin.lv@gmail.com

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-Lys asbl
Rue de la Citadelle, 124/2B - 7500 Tournai
069 44 45 61

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :
SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.

CONTRATS DE RIVIERE DE WALLONIE

L'avenir

Contrat Rivière Dendre asbl
Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :
SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Ellezelles, Lessines et Silly.